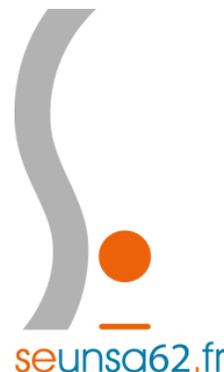


Communiqué de presse

le 15 février 2024



Préparation de rentrée : pour le SE-Unsa 62, C'est NON !

129 fermetures pour 22 ouvertures ! C'est le triste bilan de cette préparation de rentrée 2024 suite au Conseil Social d'Administration Départemental qui s'est tenu ce jeudi 15 février. A cela s'ajoute des mesures concernant l'enseignement spécialisé comme la création d'ULIS et de poste d'enseignant référent, la dotation d'un 3ème CPC pour 15 circonscriptions ou encore des fusions d'école.

C'est une véritable saignée pour notre Ecole !

L'Unsa Education a voté CONTRE cette carte scolaire, contre l'arbitrage ministériel qui a provoqué la suppression de 89 postes pour le Pas de Calais.

Le nombre de suppression de postes témoigne d'une logique purement comptable de notre ministère axée sur une notion de coût et non pas d'investissement. Ne manquons-nous pas de professeurs ? Et on ferme tout de même des postes ! A titre d'exemple, à la rentrée 2023, ce sont 49 postes qui ont déjà été supprimés et on a dû embaucher pour cette année scolaire 119 contractuels. Quelle aberration !

Dans un contexte départemental où les événements traumatiques s'enchaînent depuis plusieurs mois, nous avons demandé localement et nationalement **d'épargner nos écoles**. De part ces décisions, preuve en est qu'une fois de plus les enseignants ne sont pas entendus et considérés dans les plus hautes sphères.

Où est la priorité à l'Ecole ? Pas dans le Pas-de-Calais en tout cas !

Nous ne nions pas la baisse démographique (-3300 élèves prévus à la rentrée dans le 1er degré) qui est réelle depuis plusieurs années (-10 000 élèves depuis 2020), mais il était nécessaire que le ministère fasse un geste en direction des **personnels qui sur le terrain sont à bout de souffle**. Il aurait fallu répondre autrement que par des destructions de postes à la **réalité sociale extrêmement dégradée et indéniable de notre département**.

Le SE-Unsa demande :

- la **création de postes de remplaçant** pour pallier aux absences non remplacées et s'assurer qu'il y ait chaque jour un enseignant formé devant chaque classe ;
- **des moyens pour l'école inclusive** qui actuellement provoque des situations de souffrance chez nos collègues dans bien des cas. L'inclusion OUI mais avec des moyens ;
- de donner toute **l'aide nécessaire aux élèves les plus fragiles** en ayant des personnels qualifiés pour les accompagner : des Psy-EN, des enseignants référents plus nombreux seraient une première avancée.
- **d'arrêter de demander toujours plus avec moins de moyen**. L'Ecole ne peut pas être responsable de tous les maux de la société.

Les ministres se succèdent mais la maltraitance de l'Ecole publique et laïque continue !

Julie DUHAMEL

Secrétaire départementale du SE-Unsa 62

Contact

 06.84.83.45.72

 62@se-unsa.org

 www.seunsa62.fr



Syndicat des enseignants de l'UNSA

1 place de Marseille, 62000 ARRAS 